

[Le Web](#)[Les vidéos](#)

HOLLANDE ET LES « VOYOUS »

© Avertissement : « voyou » est un terme dont la propriété intellectuelle a été internationalement revendiquée par le Premier ministre français depuis Tokyo et Riyad.

LES PRETENDUS VOYOUS DE L'AERIEN

Pour ceux qui n'auraient pas suivi, voici un rappel de quelques faits :

S'agissant des événements survenus au siège d'Air France le 5 octobre (le DRH sans chemise), la justice a fait preuve d'une grande célérité et d'une grande efficacité. Une semaine après les faits plusieurs salariés d'Air France ont été interpellés avant l'aube le lundi 12 octobre à leur domicile, dans plusieurs départements, et placés en garde à vue. Ils y sont restés deux jours. Le parquet a justifié ses choix par la nécessité d'empêcher la concertation, d'éviter la perte de preuves et de procéder à des confrontations. Ces salariés sont convoqués devant le tribunal correctionnel le 2 décembre (on vient d'apprendre qu'un report au printemps est envisagé).

Ce n'est pas tout. La justice a fait convoquer pour les 20 et 21 octobre une douzaine de salariés d'Air France, dont certains pour de simples soupçons de faits qui semblent ne même pas relever du code pénal. Par ailleurs, saisie à la mi-juillet d'une demande d'Air France contre le syndicat de pilotes SNPL (il ne s'agissait pas d'un référé), la justice a examiné l'affaire le 15 septembre et rendu sa décision de première instance le 16 octobre. Avec exécution provisoire.

Dans l'affaire du DRH sans chemise, le Premier ministre est intervenu publiquement le jour même, 5 octobre, depuis Tokyo, qualifiant des salariés d'Air France de "voyous". Le lendemain, le chef de l'Etat a dénoncé des violences "inacceptables", invoquant "l'image de la France". Le Premier ministre est intervenu à nouveau le 12 octobre depuis Riyad. La Garde des Sceaux a pris la parole le lendemain, ainsi que le Premier ministre, depuis Riyad à nouveau. Le chef de l'Etat a également fait le même jour une déclaration publique à l'issue d'une visite d'un chantier naval à Saint-Nazaire. Le jour suivant, 14 octobre, le Premier ministre a évoqué ce dossier à l'Assemblée nationale. Le feuilleton s'est poursuivi, Hollande intervenant à nouveau le 19 octobre.

Ces salariés d'Air France ont mis le peuple français en danger le 5 octobre à Roissy. Ils ont été traités comme des terroristes par la justice parce qu'il fallait bien dans le même temps laisser entrer dans l'espace Schengen de très honorables citoyens, appelés à bras ouverts par la France et l'Europe dans le flot des migrants, afin de leur permettre de préparer paisiblement les attentats du 13 novembre.

Tout cela, et bien plus, entre autres un rappel des aboiements quelque peu hystériques du Premier ministre en direction des pilotes d'Air France, figure dans divers PDF qui circulent et sont disponibles sur le Web.

LES VRAIS VOYOUS DE LA JUSTICE

TRENTE ANS DE RECLUSION CRIMINELLE

L'enquête sur la tragédie du vol AF447 Rio-Paris est un véritable catalogue de toutes les magouilles possibles de la justice dans une affaire d'Etat. Ces magouilles tombent sous le coup de la loi parce que des personnels de justice violent les lois (code de procédure pénale et code pénal). Outre le fait qu'il s'agit d'affaires dans lesquelles les morts s'accumulent par centaines et où des familles de victimes dans la plus extrême douleur se font purement et simplement « cracher dessus » par la justice, il apparaît que des magistrats et avocats sont susceptibles d'encourir **trente ans de réclusion criminelle**.

On peut regarder l'enquête sur le Rio-Paris depuis n'importe où, en commençant par n'importe quel événement, on arrive au même résultat : hors-la-loi, voyous. Voici quelques pistes de départ :

Voyous (PDF - 122 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/af447-et-thibault-de-montbrial-avocat-norbert-jacquet-30-novembre-2015.pdf>

Voyous (PDF - 95 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/af447-une-horreur-judiciaire-norbert-jacquet-28-novembre-2015.pdf>

Voyous (PDF - 387 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/af447-subornation-de-temoin-norbert-jacquet-28-novembre-2015.pdf>

FRANCOIS HOLLANDE

A l'Elysée, nombreux sont ceux qui savent beaucoup de choses. Hollande en personne est au courant de certains faits depuis longtemps, mais il est vraisemblable qu'on lui mente sur divers événements. Pour que tout soit bien à plat sur la table, à la vue de tous (les politiques appellent ça la « transparence »), j'ai à nouveau écrit à Hollande et j'ai enregistré les preuves de cette démarche. Conformément aux usages, j'ai écrit au Secrétaire général de la Présidence de la République.

On trouve en pages 3 à 6 de ce PDF les captures d'écran qui montrent ce que j'avais envoyé à l'Elysée le 16 octobre 2015 (j'ai demandé à l'avocat Benjamin Mairesse de m'avertir d'une éventuelle réponse à domicile élu en son cabinet et je lui écris régulièrement pour lui rappeler cette attente).

.J...

Formulaire présenté par la page ad hoc du portail de l'Elysée (<http://www.elysee.fr/ecrire-au-president-de-la-republique/>) avec les informations envoyées :

| Vos coordonnées

norbertjacquet@yahoo.fr

norbertjacquet@yahoo.fr

179

RUE DE LA POMPE

CHEZ BENJAMIN MAIRESSE AVOCAT

75116

PARIS

FRANCE



| Vous écrivez à titre *

Professionnel



| Votre message *

Objet : Air France, vie humaine, familles de victimes

Monsieur le Secrétaire général,

Au vu des événements qui secouent Air France et la France à ce sujet, je crois devoir porter à la connaissance de Monsieur le Président de la République certains faits récents. Ceux-ci sont exposés dans un fichier au format PDF (122 Ko) disponible en ligne par le raccourci : <http://jacno.com/valls/>

(URL complète : <http://franceleaks.com/hollande/aerien-le-premier-ministre-norbert-jacquet-16-octobre-2015.pdf>)

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma haute considération.

Norbert Jacquet

Après envoi, cette réponse est apparue :

Un courriel vient de vous être adressé.
Merci de cliquer sur le lien qu'il contient pour confirmer l'envoi de votre message.

Partager sur :  



LES ACTUALITÉS

Communiqués
Déclarations/Discours
Conférences de presse
Conseils des ministres
Interviews

AGENDA

CHRONOLOGIE

RÉSEAUX SOCIAUX

PHOTOS ET VIDÉOS

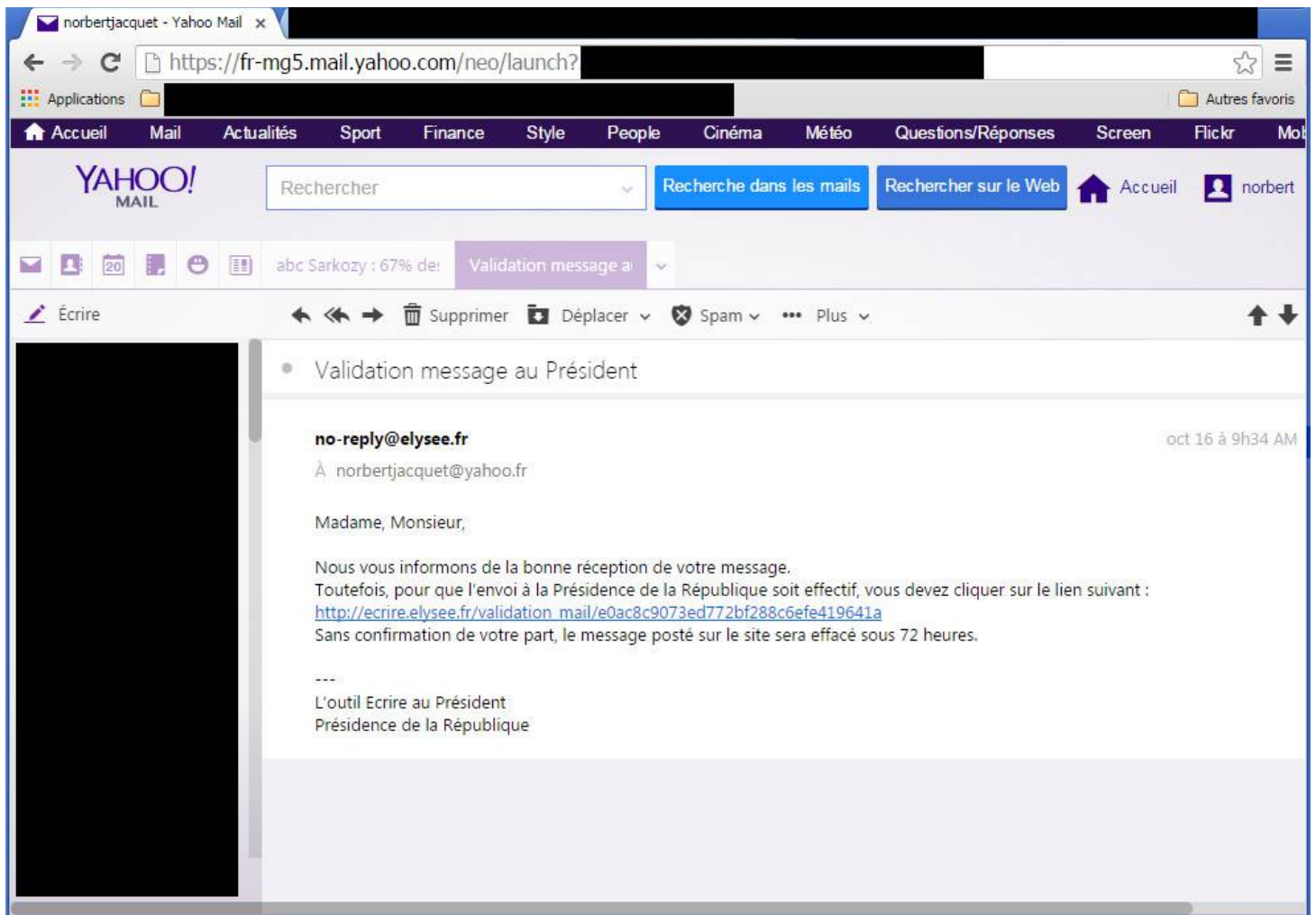
LES DOSSIERS

LA PRÉSIDENTIE

Ecrire au Président
Le président de la République
Les présidents de la République
Les institutions
Les textes
Les symboles
L'Élysée

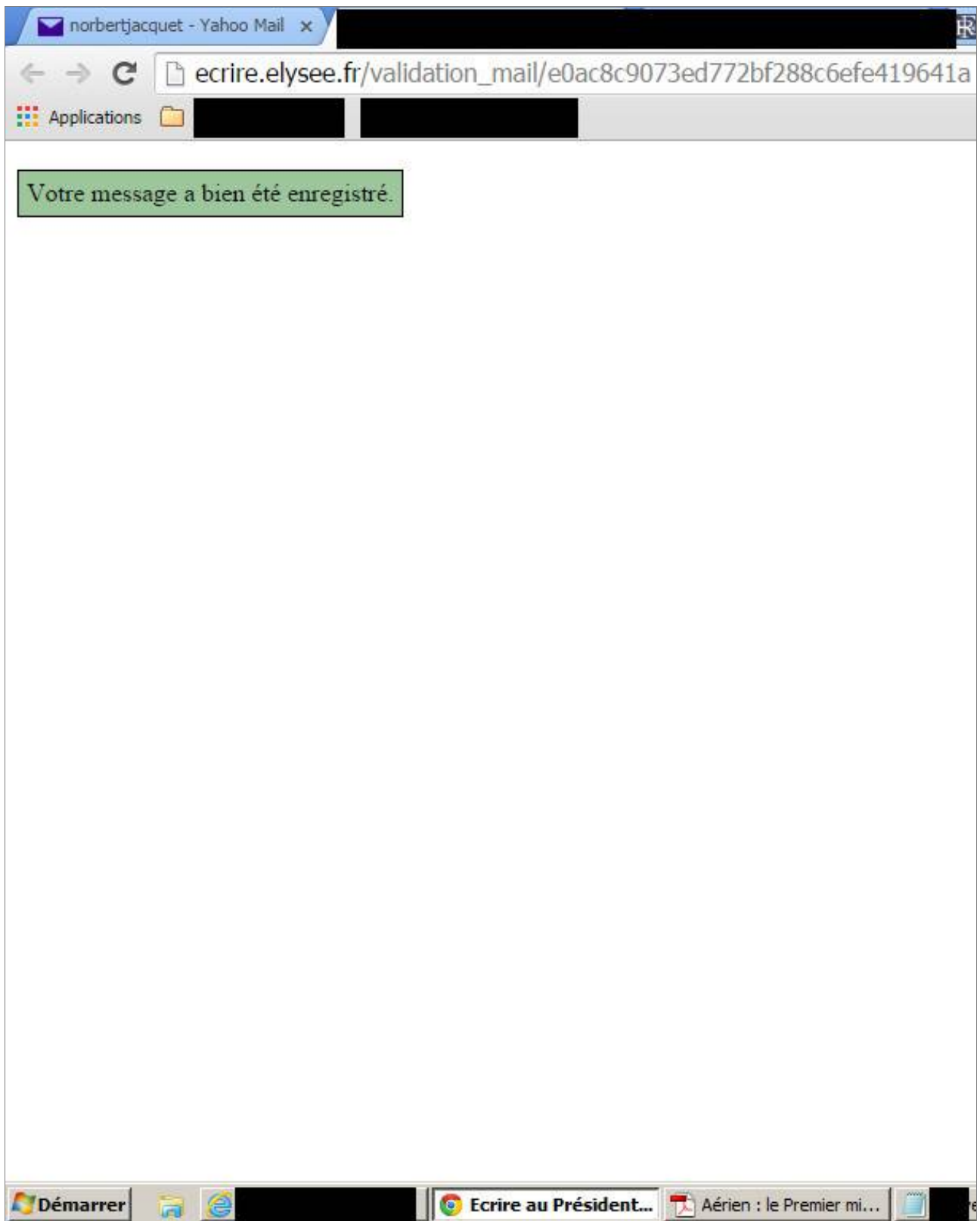
./...

Le courriel que j'ai reçu pour procéder à la confirmation :



./...

Après confirmation, l'Elysée a répondu en affichant ce message :



* * *